

# PROTOCOLE DE SECURITE DES PRATIQUES PHYSIQUES DE PLEINE NATURE

## Alpinisme

« L'enseignement et la pratique volontaire des APPN s'inscrivent pleinement dans le parcours de formation d'un élève. Au-delà de leurs apports spécifiques sur le plan moteur, ces activités trouvent leur intérêt dans l'éducation à la sécurité par l'apprentissage de la maîtrise des risques lors de la confrontation avec des milieux incertains et changeants, avec des contraintes liées à la variabilité de l'environnement. »

(Exigence de la sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré, circulaire n° 2017-075 du 19-4-2017).

Afin d'**accompagner les enseignants d'EPS** de l'académie en les sensibilisant à la dimension sécuritaire de leur exercice, des protocoles de sécurité sont proposées dans les APPN les plus programmées.

Les productions académiques viennent s'adosser aux circulaires nationales (mars 1994, juillet 2004 et avril 2017) relatives à la sécurité en EPS.

Ces premières sont amenées à évoluer en fonction des retours d'expérience.

Des **éléments communs** à toutes les pratiques supports de l'enseignement en EPS sont essentiels pour garantir une formation sécurité :

L'enseignant d'EPS responsable du groupe :

- **Réalise des choix** relatifs à l'organisation pédagogique, aux situations d'apprentissage et aux contenus d'enseignement proposés qui sont adaptés aux caractéristiques de tous les élèves.
- **Contrôle systématiquement** l'état des équipements matériels utilisés.
- Fait preuve d'une **vigilance effective** durant tout le déroulement de la leçon.
- **Pilote toujours la chaîne de contrôle.**
- **Organise la chaîne de sécurité.**
- **A mis à jour ses compétences professionnelles sur l'activité.**
- **Valide chez les élèves l'acquisition des prérequis sécuritaires** qu'il juge incontournables.
- **Propose en Conseil d'administration un projet qui définit le traitement pédagogique et le contexte de la pratique** (une trame de projet est proposée en annexe sur le site académique).

Chaque élève et tous les élèves :

- Bénéficie d'**informations** et de **consignes d'ordre sécuritaire.**
- **Vivent une formation** relative aux conduites à tenir garantées d'une sécurité maximale en lien avec les informations reçues.
- **Apprennent à renoncer** à s'engager.
- S'éprouvent à travers une **autonomie encadrée**

Les recommandations spécifiques à une APPN sont organisées chronologiquement : avant, pendant et après la leçon.

Les conditions maximales de sécurité active et passive sont édictées

# Recommandations spécifiques à l'ALPINISME

Alpinisme hivernal/neige/glace – Alpinisme estival/rocheux

- L'alpinisme est une activité classée en environnement spécifique : Article R212-7 du Code du sport.
- Règles techniques de l'activité + règles de sécurité et normes d'encadrement : [Article L131-16 du Code du sport](#).
- Site Internet de l'ENSA (Ecole Nationale de Ski et d'Alpinisme).
- Site Internet Camp to camp (site collaboratif : topos, informations diverses, ...).
- Ouvrages techniques de référence.
- Sites Internet météo : météoblue, météociel, ...
- BERA : Bulletin d'Estimation des Risques d'Avalanche.

## Avant l'activité :

- S'assurer de ses propres connaissances et compétences techniques.
- Avoir une bonne connaissance du milieu dans lequel le groupe va évoluer : moyenne ou haute montagne.
- Connaître le niveau physique et technique des élèves. Pour les courses plus engagées (alpinisme hivernal/neige/glace, longue course d'arrêt, ...), bien connaître les élèves : sur les plans technique, du physique, du mental, de la personnalité, ...
- Choisir si possible une course déjà connue de l'enseignant.
- Prendre en compte tous les paramètres pour choisir la course : nombre d'élèves, leur niveau physique, dimension alpine de la course, sa longueur, son engagement, son altitude, son niveau de difficulté technique, ...
- Prendre connaissance des caractéristiques techniques de la course. Etudier en détail les différents topos de la course, mémoriser les points clés.
- S'informer sur la réglementation en vigueur.
- Dans le cas d'une intervention d'un professionnel, s'assurer que tout est en règle : carte professionnelle, agrément EN, ...
- Choisir le mode de progression le plus adapté : progression classique en relais, en corde tendue, en cordées autonomes, élèves uniquement seconds de cordée, ...
- S'assurer qu'aucun élève du groupe ne présente de contre-indication.
- Au-delà d'une altitude de 3000m, il est préférable que chaque participant fournisse un certificat médical spécifique de non contre-indication à la pratique de l'alpinisme.
- Faire signer une autorisation parentale.
- N'utiliser que du matériel conforme, répertorié, contrôlé et en état (cf. gestion des EPI).
- Adapter le nombre de participants et d'encadrants aux caractéristiques du projet.
- Envisager la participation d'un deuxième adulte en fonction de la difficulté de la course et/ou du nombre d'élèves.
- Suivre l'évolution de la météo sur le secteur choisi durant les derniers jours précédents la sortie.
- Se référer à des bulletins météo plus précis (cf. ci-dessus) et s'informer des risques d'avalanche sur le massif visé. Consulter les webcams existantes et/ou téléphoner à des locaux (guides, loueurs de matériel, PGHM, ...) permet de mieux cerner les conditions de neige.
- Prévoir une autre activité en remplacement.
- Avoir déclaré le projet via le dossier de demande de validation d'une activité à environnement spécifique (cf. site inspection).
- Informer du projet une personne extérieure et la briefier sur les conditions d'un éventuel déclenchement des secours.
- Prévoir une marge horaire de sécurité. Prévoir de partir suffisamment tôt.
- Adapter le matériel à prendre en fonction des caractéristiques de la course.
- En cas de doute sur l'un des critères décisionnels, renoncer au projet initial.

## Pendant l'activité :

### AU DÉPART DE LA COURSE

- Constater les conditions environnementales (vent, neige, ...) et les mettre en lien avec l'ensemble des paramètres existants. Choisir de s'engager ou de renoncer.
- Informer les pratiquants des caractéristiques de la course : passages clés, échappatoires, ...
- S'assurer ou s'informer des compétences techniques des participants. Si nécessaire, réaliser une révision technique.
- Informer le groupe de la conduite à tenir en cas d'accident.
- Vérifier l'équipement de chacun des participants (protocole DVA, ...).
- Convenir avec l'ensemble du groupe d'une démarche à suivre générale. Rappeler les consignes de progression et de sécurité.

### TOUT AU LONG DE LA COURSE

- Progresser autant que possible à vue les uns des autres.
- Contrôler systématiquement les amarrages déjà existants ou ceux qui seront posés durant la progression.
- Rester vigilant sur l'ensemble des variables : humaines, météo, environnementales, ...
- Se poser les bonnes questions dans les moments clés ou à chaque évolution de la situation.

- Pour rappel, la notion d'engagement au-delà du dernier point de protection placé est sans doute encore plus accentuée qu'ailleurs. Multiplier les protections (pose d'anneaux, coinçeurs, pitons, ...). Garder toujours en tête la dangerosité de l'activité.
- Au niveau des techniques mises en œuvre, s'en tenir aux préconisations des manuels techniques spécifiques.

### **Après l'activité :**

- Faire sécher le matériel à l'ombre, le vérifier et le stocker dans un endroit sec et ventilé.
- Débriefing la journée.

## **Annexe I : MATERIEL**

### **Le matériel individuel :**

- Une paire de chaussures fermées (type chaussures de montagne de préférence). Chaussons d'escalade selon difficulté technique de la course.
- Casque.
- Harnais, descendeur, longe, mousquetons de sécurité, système autobloquant.
- Une fiche secours.

### **Ajout spécifique alpinisme hivernal :**

- Chaussures d'alpinisme.
- Paire de crampons.
- Piolet : un ou deux selon le type de course.
- Masque de ski (selon météo).
- Vêtements alpinisme ou ski : gants, bonnet/cagoule, pantalon, veste, guêtres, ... + de quoi faire face à une dégradation des conditions météo.
- DVA (Détecteur de Victime d'Avalanche) + pelle + sonde.

### **Le matériel collectif :**

- Ravitaillement : nourriture et boisson.
- Matériel d'équipement : coinçeurs, pitons, marteaux, anneaux de sangle, décoinceur, ...
- Corde à double : une par cordée.
- Divers anneaux de sangle et/ou cordelettes.
- Mousquetons de sécurité et mousquetons simples en nombre suffisant.
- Brin multi-usage : deux par cordée.
- Matériel de remontée sur corde.
- Matériel de réalisation d'un mouflage.
- De quoi couper une corde (couteau, ...).
- Lampe frontale + piles neuves.
- Téléphone portable chargé.
- Topo et/ou carte du secteur et/ou GPS.
- De quoi se protéger du soleil.
- De quoi se réchauffer.

### **Ajout spécifique alpinisme hivernal :**

- Jeu de broches à glace selon type de course.

### **La trousse de secours :**

- Fiche secours plastifiée.
- De quoi se protéger du froid : couverture de survie, briquet, réchaud, bougies, ...
- De quoi stopper une hémorragie : coussin hémostatique, ...
- De quoi immobiliser : écharpes triangulaires, attelles, ...
- De quoi découper le néoprène : paire de ciseaux, ...
- Nécessaire de protection du risque infectieux : gants usage unique ou stériles, de quoi désinfecter une plaie, ...
- Nécessaire de bobologie : pince à échardes, pansements divers, ...